PLUi
plan local d'urbanisme métropolitain
Tours métropole Val de Loire

DES ESPACES NATURELS ET AGRICOLES D'UNE GRANDE VALEUR MAIS FRAGILES

La métropole dispose d'un puissant socle d'espaces agricoles et naturels. L'eau et les espaces qui accompagnent le réseau hydrographique, les espaces boisés, les espaces cultivés (maraichage, vignes, grandes cultures), les parcs urbains, les cœurs d'îlots végétalisés participent à la constitution d'une trame riche en biodiversité associant noyaux précieux de biodiversité et nature ordinaire.

Le défi pour demain est de maintenir un équilibre entre le développement du territoire et la nécessaire protection de ce qui fait aujourd'hui notre identité.

PATRIMOINE AGRONATUREL

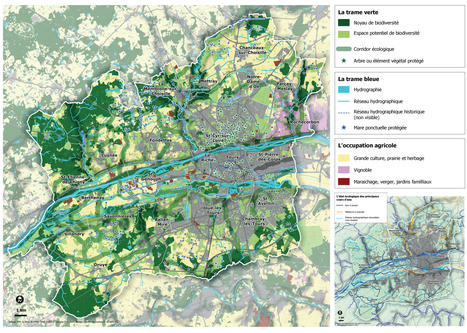

Des continuités écologiques très fragmentées

- Une trame verte portée par les forêts, des boisements plus ponctuels en bordure de coteaux, sur les pentes et dans le lit des cours d'eau, un maillage de haies et de prairies
- Une terre de confluence, marquée par la Loire, le Cher et de nombreux affluents qui ont creusé de petites vallées perpendiculaires au val
- Un corridor ligérien d'importance majeure pour le déplacement des oiseaux et poissons migrateurs, et une trame bleue bien présente à travers les cours d'eau, zones humides, mares et étangs
- Des continuités écologiques soumises à de multiples pressions liées aux pollutions, à l'artificialisation et à la fragmentation des milieux par l'urbanisation, l'aménagement d'infrastructures de transports et les techniques culturales intensives
- Une érosion de la biodiversité qui va en s'accentuant avec le dérèglement climatique, et des milieux urbains encore trop peu propices à l'accueil de la faune et de la flore sauvage

Une érosion de la biodiversité

En France : **20%** des espèces sont menacées d'extinction
Tours métropole Val de Loire : **8%** d'extinction

Des cours d'eau menacés

En France : **55%** des cours d'eau présentent un état écologique dégradé
Tours métropole Val de Loire : **36%**

Un capital naturel à forte valeur patrimoniale

Tours métropole Val de Loire : **42%** du territoire métropolitain est constitué de la TVB
Dont **25%** sont considérés comme noyaux de biodiversité
Et **106 km** sont considérés comme corridors écologiques

Les espèces menacés d'extinction à l'échelle mondiale

- Amphibiens 30%
- Conifères 25%
- Récifs coralliens 25%
- Stocks de poissons 25%
- Mammifères 21%
- Oiseaux 12%

Une activité agricole dynamique mais soumise à pression

- Près de 40% du territoire consacrés à la polyculture, au maraîchage, à l'arboriculture et à la viticulture
- Une artificialisation de 415 hectares de terres agricoles ces 10 dernières années, équivalent à 590 terrains de foot, pour l'urbanisation et la création d'infrastructures de transports
- Une disparition de 50% des exploitations en 30 ans, et des baisses de productivités liées aux épisodes récurrents de sécheresse, aux restrictions des usages de l'eau et au gel tardif
- Mais un regain d'intérêt de la population pour les circuits-courts et le « bien manger », accompagné par le Projet Alimentaire Territorial dont l'objectif est de promouvoir aux lisières des villes une agriculture de proximité, durable et productive.

Une activité agricole à maintenir

En France : **53%** du territoire occupé par l'agriculture
Tours métropole Val de Loire : **36%**

590 terrains de foot artificialisés ces 10 dernières années, soit près de **415 hectares** sur la Métropole

Un avenir qui tend vers une agriculture nourricière

En France : **25%** C'est l'objectif européen de terres agricoles cultivées en biologique d'ici 2030
Tours métropole Val de Loire : **5%** Surfaces agricoles cultivées en biologique et 2% en conversion

25% C'est l'objectif de produits durables, d'origine ou de qualité dans la restauration collective à compter du 1er janvier 2022 (la loi EGalim)
5% Des légumes servis dans les crèches et écoles primaires sont produits localement

Le projet alimentaire territorial métropolitain

Vers un objectif d'autonomie alimentaire
Le besoin est évalué à **76 000** hectares

Les enjeux pour demain

- La protection et la remise en état des milieux naturels dégradés pour assurer la survie de la faune et de la flore
- La régénération des cours d'eau et des milieux humides (trame bleue)
- La restauration des corridors écologiques, via la plantation de haies, la mise en œuvre de passages à faune, la perméabilité des clôtures…
- L'atténuation des pollutions chimiques, sonores et lumineuses pouvant porter atteinte aux êtres vivants
- La protection des terres agricoles par une limitation de la consommation d'espace et une valorisation de l'activité agricole
- Le renforcement de la vitalité et de la qualité des sols
- La renaturation des espaces artificialisés dont les stationnements, les friches, les zones d'activités économiques

atu
Agence d'Urbanisme de l'Agglomération de Tours

Tours métropole Val de Loire